



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 18 juin 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) : Mesdames et messieurs bonjour. Je vous souhaite la bienvenue à ce point de presse. Nous avons une invitée qui va nous rejoindre tout à l'heure. Il s'agit d'Eva Dalak qui est chargée de l'Unité Genre. Pour ma part je voudrais commencer par vous faire une mise à jour du processus électoral vu par l'ONUCI.

L'ONUCI poursuit son appui logistique à l'identification de la population et au recensement électoral. L'ONUCI vient d'installer 8 groupes électrogènes de 15 KVA dans les centres de coordination de Bondoukou, de Bouaké, de Daloa, de Divo, Gagnoa, de Korhogo, de San-Pedro et de Soubré.

Selon les dernières données enregistrées par nos collègues sur le terrain, (c'est-à-dire des chiffres officiels), 6 282 442 personnes se sont enrôlées depuis le début des opérations, le 15 septembre 2008 et 275 326 personnes se sont déjà enrôlées durant la phase de rattrapage. L'ONUCI constate que tous les 11023 centres de collecte initialement prévus ont été couverts. L'ONUCI félicite les parties prenantes aux opérations d'identification de la population et de recensement électoral pour tous les efforts entrepris.

L'ONUCI note que la CEI s'attèle à la mise en œuvre des modalités pratiques pour le traitement du contentieux de la liste électorale par les commissions électorales locales. Dans ce cadre, la mission apportera son expertise tout comme elle le fera en soutenant activement la plate-forme logistique qui veillera au suivi des différents supports logistiques qui seront mis en œuvre par la Communauté internationale en appui au processus électoral. Cette plate-forme logistique comprendra notamment la CEI et l'ONUCI. L'ONUCI se réjouit des dispositions déjà prises à cet effet par la CEI. Au regard des constatations faites sur la carte électorale, l'ONUCI encourage la CEI à actualiser la carte des lieux de vote. Elle apportera en tant que de besoin son expertise.

L'ONUCI réitère son engagement à accompagner les structures en charge de la mise en œuvre des étapes du processus de sortie de crise pour la réalisation des objectifs liés au rétablissement de la paix en Côte d'Ivoire par l'organisation d'élections ouvertes, justes, libres et transparentes.

Voici le premier point de ma présentation qui avait trait à la mise à jour de notre contribution au processus de notre contribution au processus électoral. Le deuxième point a trait à la caravane artistique de l'Opération des Nations Unies qui sera demain vendredi à Sinfra. La caravane a déjà sillonné les villes d'Agnibilekro et de Tanda après celle de Dimbokro, où elle a été lancée dimanche dernier. Partout,

l'on a noté une formidable adhésion des populations à cette fête de l'Art et de la Culture dédiée à la communion, à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale.

Comme vous le savez, après l'étape de Dimbokro, le véhicule transportant le groupe SOTHEKA qui avait participé au lancement de la caravane, s'est retrouvé dans un ravin. Deux personnes ont perdu la vie au cours de cet accident. Je sais cette occasion pour réitérer les condoléances de la mission aux familles des victimes. La mission souhaite également un prompt rétablissement aux blessés. Nous saluons encore une fois l'engagement de Sotheika en faveur du retour définitif de la paix en Côte d'Ivoire.

Le troisième point a trait à l'atelier sur l'impact des médias sur la cohésion sociale que nous organisons aujourd'hui et demain à Guiglo avec une quarantaine de responsables des médias et plusieurs membres de la société civile représentée dans toutes ses composantes. L'objectif de l'atelier est de permettre aux participants d'échanger sur les moyens nécessaires à la consolidation de la cohésion sociale dans cette zone, c'est-à-dire, la vallée du Moyen Cavally. Nous avons déjà organisé deux ateliers du même genre, notamment à Divo et à Bouna. Nous prévoyons également d'avoir un atelier à San Pedro dès la semaine prochaine.

Enfin, le bataillon bangladais de Yamoussoukro (Banbatt 4), a réhabilité le complexe sportif de Yamoussoukro pour un montant total de 6.750 000 F CFA. L'activité entre dans le cadre des projets à impact rapide de l'ONUCI. Les installations seront inaugurées demain et permettront aux bénéficiaires de pratiquer diverses activités sportives dont le football, le basket, le volley-ball et le badminton. Une salle de gymnastique est également prévue

Voilà très sommairement ce que j'avais pour vous aujourd'hui. Mais avant de prendre vos questions je voudrais donner la parole à ma collègue Eva Dalak qui est chargée de l'Unité Genre au sein de l'ONUCI.

Eva Dalak (l'Unité Genre ONUCI) : Merci beaucoup. Le 19 juin 2008, le Conseil de sécurité a reconnu que l'utilisation des violences sexuelles durant les conflits constituait une menace pour la paix, le développement, la sécurité nationale et internationale, d'où l'adoption de la résolution 1820. Une résolution qui est très importante pour nous ici en Côte d'Ivoire mais aussi pour nous tous dans le monde entier.

La résolution 1820 reconnaît que l'utilisation des violences sexuelles comme tactique de guerre est une question de paix et de sécurité internationale. C'est important à noter. Elle vient compléter la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, mais en plus elle constate que les violences sexuelles systématiques répandues peuvent aggraver les conflits armés et donc constituer une menace pour la paix et la sécurité internationale et avoir un impact durable sur la réconciliation, le développement et la paix durable. Les violences sexuelles posent de sérieux problèmes physiques, psychologiques et de santé aux victimes et ont des conséquences sociales directes sur les communautés et la société toute entière.

La résolution réaffirme l'engagement politique du Conseil de sécurité à protéger les femmes et les filles contre les violences sexuelles durant les conflits armés et réaffirme son intention d'envisager des sanctions ciblées à l'égard des auteurs. C'est important de le noter parce que chaque Etat est responsable des auteurs qui commettent ces violences.

Les principales mesures d'implication sont au nombre de trois. D'abord :

- ♣L'intensification et la diffusion à grande échelle des messages de sensibilisation et le renforcement des capacités institutionnelles à travers des formations
- ♣Une surveillance étroite de la situation des droits humains dans des pays spécifiques
- ♣La traduction des acteurs de violences sexuelles devant les tribunaux.

Et à cet égard, une visite de New York au mois de février dernier, a fait le tour du pays pour voir quelle est la situation en Côte d'Ivoire en vue de préparer un rapport général pour le Conseil de sécurité qui aura lieu le 30 juin 2009 sur la situation des violences sexuelles faites aux femmes partout dans le monde et en particulier dans des pays où il y a des missions de maintien de la paix.

Cette mission a fait l'état des lieux des violences sexuelles dans le pays en vue d'en mesurer l'ampleur dans le cadre de ce rapport. Et ils ont visité Yamoussoukro, Duékoué, Bouaké et Korhogo, et ont recueilli des témoignages des populations, des filles, des femmes, des ONG, des sections de l'ONUCI, des agences du Système des Nations Unies (SNU). Et il faut noter que le phénomène nécessite notre attention, notre intervention et surtout notre implication.

La situation en Côte d'Ivoire est alarmante. Les violences sexuelles contre les femmes et les filles sont de plus en plus courantes dans le monde entier et en Côte d'Ivoire. Elles sont à l'origine de ces problèmes ces violences sont utilisées en période de guerre comme des armes redoutables et à cet égard il y a les différentes interventions qui prennent le pas par différents acteurs, ici en Côte d'Ivoire, notamment l'UNFPA, l'UNICEF, l'IRC, Save The Children, et la section Genre de l'ONUCI. Tout cela en collaboration avec les Ministères (de la famille, des Affaires sociales).

La célébration de la Journée du 19 juin, nous avons souhaité rappeler cette journée en organisant une célébration à Danané. Pourquoi Danané ? Parce que c'est à l'Ouest qu'on voit qu'il y a le maximum de violences sexuelles ou en tout cas qui retiennent toute notre attention et qui ne sont pas souvent visibles. Le thème proposé cette année « Première célébration de la résolution 1820 du Conseil de sécurité contre les violences sexuelles à l'égard des femmes des filles » qui aura lieu le 30 juin 2009 à Danané, aura comme programme, des échanges avec le public avec la présence du groupe thématique Genre qui opère en Côte d'Ivoire avec l'intervention des différents acteurs, les agences du SNU, les ONGs locales et internationales.

Ceci étant, pour demain, nous aurons la présentation du représentant du Gouvernement qui nous dira quelle est la stratégie nationale pour combattre ce fléau. Quelle est la stratégie qui est mise en place en collaboration avec les différents acteurs nationaux et internationaux pour lutter contre les violences basées sur le Genre et à ce propos on aura aussi différents entretiens avec des représentants du FNUAP et de l'UNICEF ainsi qu'aune un écrivain qui parle particulièrement des violences basées sur le Genre comme arme de guerre. Je vous remercie pour votre attention.

HT : Alors vous avez suivi les deux présentations. Nous allons ouvrir la séance des questions réponses. Si vous avez des points à soulever sur ce qui a été dit, je vous prie de vous identifier auparavant.

Ignace Bidi (Nord Sud Quotidien) : L'ONUCI invite la CEI à actualiser la carte électorale. Je voudrais savoir quelles sont les modifications majeures constatées par l'ONUCI pour qu'elle fasse cette observation. Sur un second point, le Secrétaire général Adjoint chargé des opérations de maintien de la

paix, était en Côte d'Ivoire. il a fait des colonel Je voudrais savoir ce qu'il a retenu au regard des déplacements des différents candidats à l'élection présidentielle. On constate une libre circulation, une libre expression, je voudrais savoir qu'est ce qu'il retient par rapport au Conseil de sécurité qui va se réunir le 30 juin ?

HT : Merci beaucoup. Le premier point vise à s'assurer que les bureaux de vote qui ont été prévus existent réellement. C'est pour éviter plus tard que leur inexistence crée des problèmes et qu'on parle de l'existence de bureaux fictifs. Dons, il faut s'assurer que les bureaux prévus sont exactement là où ils devraient être. Il y a eu des intempéries, il y a eu des mouvements de personnes qui ont pratiquement rendu inexistant certains villages ou certains endroits où l'on avait prévu d'installer des bureaux de vote. Donc il faut certainement se rendre sur place, vérifier l'existence réelle, j'allais dire physique de ces bureaux de vote qui sont prévus et dans ce cadre l'ONUCI est prête à apporter tout son appui logistique comme elle l'a toujours fait. A l'issue de l'enrôlement on a constaté qu'il y a des lieux de vote qui n'existent plus. En fait c'est cela. Parce qu'il y a eu des inondations et il y a des populations déplacées. Donc il faut vérifier après l'enrôlement si ces bureaux existent vraiment pour qu'on ne dise demain qu'il y a eu des tentatives de fraudes. Vous savez comment les plaintes arrivent rapidement ou des excuses pour entacher le travail qui a été fait, donc c'est l'objectif.

Pour la seconde réponse, M. Le Roy a constaté des avancées importantes dans le processus de paix notamment dans le processus électoral. Il a constaté aussi l'engagement des hommes politiques à adhérer à ce qui a été décidé, à savoir la date du 29 novembre pour tenir l'élection présidentielle. Maintenant, il n'a pas de commentaires sur les activités des hommes politiques eux-mêmes, qu'il s'agisse de pré-campagne ou de campagne, ce n'est pas à lui de faire des commentaires sur ce que font les hommes politiques [ivoiriens]. En revanche, vous l'avez si bien noté, il a constaté une liberté de mouvements et j'allais même dire, une liberté de ton de la classe politique ivoirienne. Il a constaté que c'était très encourageant. Il a également encouragé l'ONUCI à poursuivre l'appui qu'elle donne notamment pour le processus électoral avec les différentes opérations initiées pour permettre un bon déroulement de l'opération d'identification des populations et de recensement électoral. Il est parti satisfait. Il a eu des entretiens avec le Président Laurent Gbagbo, avec le Premier ministre Guillaume Soro, avec les Présidents du RDR et du PDCI, Alassane Dramane Ouattara et Henri Konan Bédié respectivement. C'est une visite encourageante pour lui. Cela dit, il sait qu'il y a des défis à relever. Il y a beaucoup de travail à faire pour que le processus électoral se termine et pour qu'on puisse organiser les élections en mettant en œuvre les dispositions de l'Accord 4 de Ouagadougou qu'on a appelé également Ouaga 4.

Alexis Tannoh (Le Jour Plus) : M. le Porte-parole, vous avez réitéré tout à l'heure que l'ONUCI continue d'appuyer le processus électoral, mais en même temps sur le terrain on observe des mouvements de protestation qui souvent empêchent le déroulement normal de l'opération. Dans ces cas-là comment l'ONUCI s'y prend-t-elle ?

HT : Il y a peut-être deux choses qu'il faut constater. Il y a l'appui que l'ONUCI porte, c'est-à-dire l'appui qui dépend de l'ONUCI. Il y a également le paiement des agents qui ne dépend pas de l'ONUCI. Ce que nous pouvons faire en même temps que nous apportons notre appui logistique et matériel, c'est d'encourager les parties concernées à prendre toutes les dispositions pour lever les obstacles qui pourraient empêcher le déroulement normal de l'identification et de l'enrôlement. Pour l'instant, c'est ce que faisons et c'est ce que nous pouvons faire mais nous constatons que dans la majorité des endroits l'opération se passent de manière

pacifique. Les résultats atteints sont encourageants il faut certainement faire davantage.

Il n'y a pas de question sur les violences faites aux femmes ?. Alors vous êtes tous invités à Danané le 30 juin.

ED : Justement, le fait de ne pas poser de questions montre l'invisibilité de ce sujet et donc nous vous encourageons à venir à Danané et entendre les différentes actions qui se font sur le terrain par les différents acteurs et actrices, les différentes institutions nationales et internationales ainsi que les agences du SNU. Parce que cette résolution vient mettre en lumière cette invisibilité merci beaucoup pour votre attention et je vous attends à Danané.

HT : Merci Eva. Mesdames et messieurs merci d'être venus.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>